

Thierry HEIM (CPME) et Catherine JAEGLE (CGT-FO), élus Président et Vice-Présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Grand Est.

Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.

Thierry HEIM (CPME) et Catherine JAEGLE (CGT-FO) deviennent respectivement Président et Vice-Présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Grand Est. Ils succèdent à Katy MICHEL (CGT) et Raphaël KEMPF (U2P), dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.



Thierry HEIM (CPME), Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Grand Est

Aujourd'hui Président de la CPR d'Opco EP en Grand Est, Thierry Heim a été administrateur d'Agefos PME en Grand Est avant la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Il est également membre du CA de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Moselle et interagit en synergie au sein de ces diverses organisations

Catherine JAEGLE (CGT-FO) Vice-Présidente de la Commission paritaire régionale Opco EP en Grand Est

Éducatrice spécialisée en prévention, Catherine Jaegle intervient dans un quartier prioritaire à Strasbourg, mais pas seulement. Son engagement professionnel, voire de vie, l'a conduite à s'investir dans divers mandats, aujourd'hui vice-présidente de la CPR Opco EP en Grand Est, elle en fut membre dès la création de l'OPCO en 2019. Ses autres mandats, à l'OPCO SANTE, au CA de la CAF, de l'URSSAF, d'OPHEA, d'AST...et trésorière de l'UD FO, témoignent de sa volonté d'agir en cohérence et complémentarité au profit de la formation, de l'alternance, pour toutes les personnes et particulièrement les jeunes éloignés de l'emploi.



Composition de la CPR :

Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer. Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

« Nos constats convergent à l'Opco EP comme à la CCI de Moselle : les entreprises expriment un besoin en compétences et des difficultés de recrutement au-delà des secteurs traditionnels en tension. Nous devons donc former les jeunes, via l'alternance et spécialement par l'apprentissage pour répondre à cette pénurie de compétences et assurer les successions d'entreprises, la pérennité des commerces et des artisans au cœur de nos villes. Nous nous attacherons, en continuité de la précédente présidence CPR que je remercie, à dynamiser l'alternance et la formation au sein des entreprises relevant des branches d'Opco EP en déclinaison des priorités du CA national. »

Thierry HEIM (CPME), Président de la Commission Paritaire Régionale Opco EP en Grand Est

« Nous allons œuvrer dans la continuité de la précédente mandature, dont je salue le travail effectué, avec pour devise pour cette nouvelle ère : parité – inter départementalité – pluridisciplinarité et mixité. Convaincue de la nécessité de développer la formation pour les salariés et l'alternance pour les jeunes. Je souhaite œuvrer pour casser les codes et les représentations en vue de faciliter les réponses formatives, d'autant plus dans le contexte de mutation des métiers et de besoin en transitions professionnelles. Je suis ravie de poursuivre nos actions avec tous les membres de cette CPR. »

Catherine JAEGLE (CGT-FO) Vice-Présidente de la Commission paritaire régionale Opco EP en Grand Est

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Contact presse Opco EP :

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - eloise.dufour@opcoep.fr

Contact presse Agence Diffusis :

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - frederic@diffusis.com